# AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE**: VILLE de MURET - (31600)

2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Monsieur le MAIRE

3. OBJET de la CONSULTATION: TENUE d'une BUVETTE & d'une SANDWICHERIE

pour la SOIREE du SPECTACLE PYROTECHNIQUE du mercredi 13 Juillet 2011 à MURET :

**LOT N° 1: BUVETTE** 

**LOT N° 2**: SANDWICHERIE.

- 4. PROCÉDURE de PASSATION : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 CMP) MAPA n° 2011/041 PS
- **5. CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

1 seul opérateur économique sera retenu pour le Lot n° 1 : une Association.

# **Candidatures** (voir précisions dans RC)

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités humaines, techniques et financières compétences professionnelles (titres qualifications ou équivalents expérience),
- attestation d'assurance Responsabilité Civile & Responsabilité Professionnelle en cours de validité

Autorisation / Agrément pour vendre ce type de Boissons, ou de Denrées.

### Offres:

- valeur technique de l'offre (40 %)
- Prix (60 %)

(<u>Buvette</u> : 10 % des recettes seront reversés à la Ville par l'Association).

(<u>Sandwicherie</u> : 5 % des recettes seront reversés à la Ville).

## 6. Date & Lieu:

- \* Mercredi soir 13 Juillet 2011 le feu d'artifice sera tiré depuis les Terrains de sports Foot Stade Nord (Marcel CALMES) – Une buvette sera installée à l'emplacement précisé au Titulaire du Marché.
- 7. Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques : si Groupement, il sera solidaire
- 8. Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 9. Retrait du Dossier de Consultation :
  - → sur le site dématérialisé de la Collectivité : https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/

# 10. CARACTERITIQUES PRINCIPALES:

LOT N° 1 : BUVETTE - Vente de Boissons diverses : Bières, jus de fruits et divers liquides ....

**LOT N° 2**: SANDWICHERIE – Divers types de repas froids ou chauds (à préciser)

11. Renseignements: Techniques: Philippe MEREAU: © 06 03 62 09 28

Administratifs: Martine DESCAZAUX: © 05 61 51 95 81

- **12. MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT**: Financement sur Budget Principal de la Ville (fonds propres) Règlement par mandats administratifs Paiement en 30 jours maximum
- **13. Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex, <u>Tél.</u> : 05-62-73-57-57, <u>Télécopieur</u> : 05-62-73-57-40.

### 14. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.
- 15. DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES: Mercredi 29 juin 2010 10 heures.
- 16. DATE d'ENVOI à la PUBLICATION : Mardi 14 juin 2011